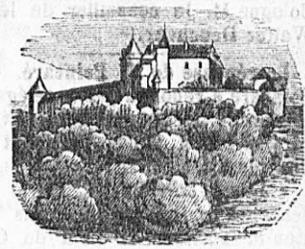




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h30 8^h7. BULLE, dép. 5^h30 (5^h45) 1^h40 6^h20

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
Étranger . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

ANNONCES

District de la Gruyère:
Une seule insertion . . . 20 cts.
Annonces répétées . . . 16 »
Canton : Première insertion . . . 20 »
Les suivantes . . . 15 »
Suisse . . . 25 »
Étranger . . . 30 »
la ligne ou son espace.
Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.
Réclames . . . 40 cts. la ligne
S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité, Bulle (Cercle catholique, air tel.)

La soirée du Cercle des Arts et Métiers.

La série des discours est ouverte par M. A. Gretener, président du Cercle des Arts et Métiers, qui remercie l'assistance d'être venue si nombreuse et la félicite de son attachement aux idées libérales-radicales.

L'année écoulée, dit M. Gretener, a été marquée par le triomphe, au sein du Grand Conseil, des droits populaires sur lesquels le peuple sera appelé à se prononcer en avril prochain.

Le courage de deux citoyens, MM. Léon Brunisholz et Emile Gross, avocat, a dévoilé les turpitudes qui se commettaient sous le régime déchu ; le peuple a enfin ouvert les yeux à la lumière et ses représentants ont enfin reconnu que le programme du parti radical avait du bon ; ils l'ont adopté en votant la révision de la constitution dans le sens de l'extension des droits populaires. Ce n'est donc pas en vain que, depuis près d'un demi-siècle, ont lutté ceux qui nous ont devancés dans l'arène politique. Nous avons un devoir de reconnaissance à remplir à leur égard en appuyant chèrement et chaleureusement cette réforme de nos institutions politiques.

Nous n'avons pu obtenir le référendum financier ; ce sera la tâche de demain. Mais nous aurons le référendum législatif, le droit d'initiative et surtout la représentation proportionnelle. Nous aurons en outre le droit de nommer directement le Conseil d'Etat. Nous ne croyons pas que ce soit en faveur de notre parti. Mais nous avons toujours placé au-dessus de nos intérêts particuliers les intérêts généraux du pays ; c'est pourquoi nous saluons cette innovation dans le système de nomination du Conseil d'Etat.

L'année dernière, nous avons renouvelé la députation au Conseil National. Nous avons enregistré un échec en perdant un représentant radical. Sans revenir sur les causes de cet échec dues aux procédés de nos adversaires, nous devons cependant rappeler qu'un certain nombre d'électeurs, par manière de protestation contre les restrictions auxquelles le peuple a dû se soumettre et surtout contre le renchérissement de la vie, ont voté une liste dissidente. S'ils avaient eu qu'il suffisait de quelques dizaines de voix pour nous faire perdre un siège, ils se seraient certainement abstenus d'agir comme ils l'ont fait.

Dans la Gruyère, nous avons enregistré de beaux résultats qui sont dus à l'excellente organisation dont le Cercle des Arts et Métiers est l'âme. C'est dire que nous devons tous soutenir cette organisation ; il ne suffit pas d'en être membre ; il faut que chacun lui

apporte l'appui de toute l'influence dont il peut disposer. C'est à cette condition que nous irons vers de nouveaux succès et vers le triomphe final.

Nous devons voir nos amis des campagnes, s'intéresser à eux, vivre de leur vie, les renseigner sur toutes les questions à l'ordre du jour, soutenir les organisations locales, répandre autour de nous l'esprit d'une saine démocratie et les sentiments d'une vraie solidarité, lutter contre l'absolutisme et l'exclusivisme, et nous aurons le droit de répéter : Vive le parti libéral-radical gruyérien, vive notre belle et chère Gruyère. (*Chaleureux applaudissements*).

M. Lucien Despond, syndic de Bulle ; Ce n'est pas le moment de fêter un parti politique quand l'horizon politique est si noir. Les finances publiques des Etats sont épouvantables. Mais cela ne doit pas nous empêcher de nous occuper de nos affaires particulières. Allons bravement de l'avant, poursuivons notre tâche, creusons notre sillon dans cette éternité dans le travail qui a sauvé l'humanité de la famine et de la misère. Continuons notre tâche de tous les jours, que chacun de nous donne son effort, que nous apportions notre pierre à l'édifice commun de manière à le rétablir sur des bases normales.

Ce n'est pas avec les billes des qu'on répand dans le peuple qu'on résoudra les questions sociales ; le bonheur de l'humanité existe dans les individus et non dans les théories.

Dans nos assemblées, il ne faut pas de grandes phrases et de grands mots ; il faut dire la vérité si pénible soit-elle. Notre parti doit continuer sa tâche et aider à tout ce qui doit être le bonheur du genre humain.

Ce n'est pas seulement dans le travail qu'on trouvera ce bonheur, mais dans la sécurité sociale, non pas en faisant des expériences, mais en réglant la vie de la société par des lois bien ordonnées. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons déjà réalisé. La minorité a été forte de la puissance de ses principes et de ses convictions. Elle n'a jamais émargé au budget de l'Etat, mais elle a été forte parce que saine. La majorité a fait faillite dans son système ; elle a demandé notre collaboration ; nous l'avons promise, mais nous avons posé nos conditions, nous avons réservé le droit de veiller à l'application des réformes promises. Grâce à l'indépendance de notre parti, nous serons forts dans la république. Nous arriverons aussi à imposer notre volonté ; la vérité est en marche, rien ne l'arrêtera, si nous avons le courage d'être de bons citoyens ayant conscience de la bonté de notre programme, si les jeunes gens s'intéressent à la vie civile.

Je lève mon verre à ce parti radical fribourgeois et à son avenir, car j'ai confiance dans sa force. (*App. chal.*)

M. Félix Glasson félicite les organisateurs de la soirée si bien réussie en tous points, particulièrement au point de vue de la fréquentation. Il salue l'idée de reprendre en 1921 le traditionnel banquet des Rois.

M. le député Glasson passe ensuite en revue l'activité du Grand Conseil à travers les lois nouvelles de la révision. Il souligne l'interminable et impopulaire loi sur les auberges trop longue, trop diffuse et qui demeurera inapplicable sur plusieurs points.

Il aborde ensuite le projet de révision partielle de la constitution dont le principe sera soumis à la votation populaire en avril prochain. Il rappelle les trois motions discutées en Grand Conseil et spécialement celle du parti libéral-radical, la moins radicale de toutes. Les députés radicaux ont défendu tous points de leur motion alors que leurs collègues de la majorité abandonnaient jour par jour une des principales revendications populaires, étoffement du droit d'initiative par le chiffre trop grand des signataires exigé : 6000 alors que les motions proposaient 3000. Enterrement du référendum financier depuis si longtemps demandé par ce pauvre peuple dans lequel la confiance ne réside décidément qu'en période électorale. Maintien du chiffre des députés à raison d'un député par 1200 âmes, alors que tous les motionnaires en demandaient la réduction en fixant ce chiffre à 1500 amplement suffisant. Quelques députés conservateurs ont trouvé que le sacrifice consenti au peuple et à ses droits doit être immense déjà.

Nous voterons néanmoins le principe de cette révisionnette qui n'en demeure pas moins un progrès tout en regrettant que la nomination des conseillers d'Etat qui sera laissée au peuple ne se fasse pas par le système de la représentation proportionnelle. La nomination des conseillers d'Etat par le peuple serait à cœur aux motionnaires conservateurs pour des motifs bien différents des nôtres et, s'ils avaient tenu à l'équité, n'auraient-ils pas admis nos revendications demandant que la proportionnelle soit admise à l'exécutif aussi bien qu'au législatif. Saluons néanmoins la représentation proportionnelle au Grand Conseil et préparons-nous à marcher compacts au scrutin en décembre 1921. Le régime des concessions, des charités parcimonieuses aura vécu.

La loi fédérale sur la proportionnelle nous a joué un vilain tour ; elle a du reste été votée par le Conseil National en vue de sauver les majorités aux dépens des minorités. Il est de notre devoir de travailler à la révision de cette loi.

Nous devons encore travailler à la révision de la loi sur les assurances, si néfaste pour les industriels et pour les ouvriers, et pour la réorganisation sur de nouvelles bases des assurances

accidents. En réorganisant sur des bases moins centralistes l'assurance accidents, nous parviendrons à assurer également les ouvriers contre la maladie à de meilleures conditions.

M. Glasson, vigoureusement applaudi, termine en souhaitant que les assises du parti radical fribourgeois se tiennent de nouveau l'année prochaine au banquet des Rois.

M. Jules Blanc, major de table, fait ressortir que, après avoir trompété dans toute la Suisse l'introduction des droits populaires dans le canton de Fribourg, nul n'a le droit de les écartoter.

Quant aux assurances fédérales, il dit qu'elles font bien moins que ne feraient les sociétés privées et que leurs conditions sont plus onéreuses ; il semble que l'on veut brider le peuple. Il salue l'idée d'une initiative tendant à la révision de la loi sur les assurances.

Il salue l'arrivée de la délégation romantoise et la félicite du courage qu'elle a eu de venir de loin fraterniser avec nous.

(La fin au prochain numéro).

NOUVELLES SUISSES

La Suisse et la Société des nations.

— Dans une séance tenue mardi, le Conseil fédéral a adopté à l'unanimité la teneur d'un message complémentaire relatif à l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

Le Conseil fédéral estime que, pour l'Assemblée fédérale, la question proprement dite de l'adhésion a déjà été résolue par la décision de novembre dernier et qu'il ne s'agit plus que de mettre cette décision en harmonie avec la situation telle quelle est aujourd'hui. Le Conseil fédéral arrive à la conclusion que le message du 21 novembre dernier doit être modifié en ce sens que la votation populaire aura lieu sans attendre que les cinq puissances principales aient adhéré à la Société des nations.

Quelle que soit l'adhésion de l'Amérique à la Société des nations, le Conseil fédéral croit cependant que la Suisse ne peut guère faire dépendre son adhésion de celle de l'Amérique, cela d'autant moins que, dans la décision américaine, on fera certainement entrer en ligne de compte et des raisons de politique intérieure et des considérations purement américaines de politique extérieure (non-immixtion dans les affaires européennes), toutes choses qui, pour la Suisse, ne constituaient pas des raisons péremptoires.

Le Conseil fédéral émet l'espoir que l'Amérique ne se tiendra pas plus longtemps éloignée de la Société des nations.

Nos consuls. — Le Conseil fédéral a nommé consul général de Suisse à

Cologne M. le conseiller de légation Walter Deucher.

La réponse de M. Poincaré. — M. Poincaré a répondu par le télégramme suivant au télégramme qui lui avait été adressé par M. Motta, président de la Confédération suisse :

« Je suis très touché, M. le Président, des sentiments que vous voulez bien m'exprimer au nom du Conseil fédéral suisse. C'est avec une grande satisfaction que j'ai vu pendant le cours de ma magistrature se maintenir et se fortifier les liens d'amitié unissant nos pays, et j'espère que, à son tour, mon successeur aura soin de veiller, conformément aux vœux de la France toute entière, au développement de ces excellentes relations. Recevez, je vous prie, les vœux que je forme pour la prospérité du noble peuple suisse. — Poincaré. »

Renchérissement des billets de chemins de fer. — La Direction générale des C. F. F. se prépare à augmenter de 10 % les billets de chemins de fer.

Nouvelle disette de charbon. — La production du charbon ayant baissé par suite de la dernière grève des mineurs, le gouvernement américain a décrété une interdiction générale d'exporter des charbons.

Comme les entreprises de transport sont alimentées aujourd'hui en grande partie au moyen de charbon américain, des conséquences désagréables sont inevitables. Si le charbon américain venait à manquer, il faudrait renoncer à l'extension projetée de l'horaire pour le printemps et même envisager l'éventualité d'un nouvel horaire réduit.

Berne. — Un facteur tué. — A Krauchthal (Berthoud), le facteur postal Gasser, revenant de son service de nuit et s'étant sans doute trompé de chemin, est tombé d'un rocher escarpé d'une trentaine de mètres de hauteur ; il est mort sur le coup.

Neuchâtel. — Dans un étang. — On a retrouvé, dans un étang des environs du Col des Roches (près du Locle), le cadavre d'un homme disparu depuis 15 jours. On ignore s'il s'agit d'un crime ou d'un suicide.

Zurich. — Des conserves avariées. — La Municipalité de Zurich avait fait il y a un an l'achat de 18 mille boîtes de conserve de viande, au prix de 4 fr. 80 la boîte. A la réception de la marchandise, on conçut des doutes sur la qualité. Mais, au lieu d'éclaircir l'affaire immédiatement, on la renvoya à plus tard. On vient enfin de s'en occuper. Jusqu'à présent, on a

constaté que les 2/3 des boîtes contiennent une viande immangeable.

GRUYÈRE

Election au Grand Conseil. — Les électeurs du district de la Gruyère auront à procéder, le 18 avril, à l'élection de deux députés en remplacement de MM. Jean Muey, élu conseiller fédéral, et Alfred Reichlen, démissionnaire.

La chanson gruérienne. — Dimanche 22 février, dans la grande salle du Moderne, M. l'abbé Jos. Bovet, professeur de musique, donnera une conférence — audition sur l'histoire et la caractéristique de la chanson populaire de Gruyère. Le conférencier y chantera, lui-même les meilleurs extraits de son riche répertoire des chansons anciennes et nouvelles. C'est donc une délicieuse soirée en perspective.

Suppression des cartes. — Le Bund apprend que la carte de fromage sera supprimée le 1^{er} mars prochain. Il annonce, en outre, que les autorités compétentes prévoient la suppression de la carte de sucre pour le 20 mars et celle du lait pour le 1^{er} avril 1920.

Cour d'assises. — La Cour d'assises du 1^{er} ressort se réunira à Bulle le lundi 1^{er} mars et sera présidée par M. Delatena, président du tribunal de la Gruyère.

Elle aura à juger la femme Lucie G., veuve de Casimir, d'Ensey, accusée d'avoir empoisonné son mari le 10 novembre 1919.

L'accusation sera soutenue par M. Berset, procureur général, et l'accusée sera défendue par M. Bovay, avocat à Lausanne.

Marché hebdomadaire. — Grande animation, jeudi. Le marché fut important par l'affluence des campagnards. Légumes et fruits n'ont pas manqué ; pommes et poires étaient cédées à 3 à 4 francs le double-décalitre. Les œufs deviennent de plus en plus abondants. La température printanière dont nous jouissons favorise considérablement la ponte et les produits des pouilliers sont cédés à des prix plus abordables que jadis. On a payé, jeudi, les œufs à raison de 4 fr. la douzaine.

Football. — Pour parfaire son entraînement en vue de son grand choc contre le F. C. Lutry, le football club de Bulle jouera successivement, le 22 crt. sur son terrain en champ Francey, un match amical entre ses équipes 1^{re} et 2^{me}.

« FEUILLETON DE LA GRUYÈRE »

La Faute du Père

PAR M. MARYAN

Elle se sentait défaillir, et cependant elle lutta encore :

« Père, comment pourrions-nous jouir de ces richesses, alors qu'on nous maudit peut-être ? Nous avons marchandé à Valérie Leslay les heures qu'elle me donnait, et sa famille a perdu, pour s'être confiée à toi, presque tout son avoir ! »

Un affreux blasphème l'arrêta, un mot tel qu'elle n'aurait pu en soupçonner l'existence, tel qu'elle n'aurait pu croire les lèvres de son père capable de le proférer... Et un coup violent de cette main sèche et nerveuse s'abattit sur le beau visage suppliant qui se tournait vers le banquier...

Lia poussa un cri d'agonie... Ce cri-là, ce n'était pas la meurtrissure rougissant sa joue délicate qui le lui arrachait, c'était son cœur brisé, son respect froissé, sa foi en l'honneur de son père détruite à jamais par les paroles mêmes qu'il avait prononcées.

Elle couvrit son visage de ses mains. — non pour cacher la honte, elle avait souffert

pour la justice, mais pour que celui qui l'avait frappée n'eût pas, lui, la honte autrement justifiée de rencontrer son doux regard de victime...

Elle resta ainsi quelques instants, puis un bruit de papiers froissés se fit entendre à côté d'elle.

M. Haags s'était assis devant son bureau et sa plume toute grimaçante commença à courir entre ses doigts tremblants.

Lia rejeta lentement en arrière les mèches dénouées de ses cheveux et regarda son père avec angoisse. Le visage du banquier était encore contracté, les veines de son front gonflées, ses lèvres frémissantes. Il feignit un instant d'être absorbé par un travail dont sa pensée était bien loin, puis, sans regarder sa fille :

« Il est trois heures, Lia, retire-toi, je te prie. »

Il ne leva pas la tête quand, toute chancelante, elle s'avança vers lui.

« Bonsoir, père, » dit-elle d'une voix douce et brisée.

Il tressaillit, et, toujours sans la regarder : « Dors, Lia, » balbutia-t-il avec effort. Je... je regrette... l'obstination que tu as montrée... Qu'il n'en soit plus question, mais ne l'immiscie plus dans mes affaires... Cela ne regarde que moi...

— Tu ne m'en veux plus, père ? » dit la même voix brisée.

Il brûlait de la prendre dans ses bras, d'appuyer ses lèvres sur ce beau visage

Le dimanche suivant, la forte équipe du F. C. Fribourg II sera l'hôte des Bullois.

P. S. Le coup d'envoi est fixé à 2 1/2 heures.

Les personnes qui désirent accompagner l'équipe bulloise à Lutry le 7 mars prochain sont priées de s'inscrire auprès de M. Blain, président du club, d'ici à fin courant.

A propos de chasse au renard. — Nous lisons dans le Bund une correspondance d'un chasseur fribourgeois. Elle intéressera certainement nos chasseurs. En voici la teneur :

« Un chasseur fribourgeois se plaint avec raison que dans le canton de Fribourg la chasse au renard n'est permise que pendant le mois de septembre et une partie d'octobre, précisément pendant le temps que la peau de renard ne vaut rien ou presque rien. Dès que la peau de ce chasseur commença à valoir quelque chose, la chasse n'en est plus autorisée. Les chasseurs, comme on peut le penser, paraissent peu satisfaits de la façon d'agir des autorités fribourgeoises. La fermeture prématurée de la chasse au renard ne sert qu'à favoriser le braconnage particulièrement quand la peau atteint le prix de 135 francs. De cette façon, les braconniers apportent au marché des peaux de pleine valeur tandis que le chasseur honnête n'ose à peine montrer les mauvaises peaux qu'il possède. »

Ce chasseur correspondant du Bund a parfaitement raison. Le renard, quand la peau est au maximum de sa valeur, est le gibier le plus précieux que nous ayons. Il est donc absurde de le tuer quand la peau n'est pas bonne. Pourquoi donc permettre cette chasse quand la peau ne vaut rien alors que un ou deux mois plus tard elle atteint une valeur telle qu'elle offre au chasseur le coup de fusil le plus lucratif. Que diriez-vous d'un paysan qui se couvrirait ses arbres fruitiers longtemps avant la maturité des fruits ? Que penseriez-vous d'un vigneron qui ferait sa vendange au mois d'août ! Vous les traiteriez tous les deux d'insensés. Que dire d'une autorité qui ne permet la chasse au renard que lorsque la peau n'est pas bonne et qui juge à propos de la fermer dès qu'elle commence à valoir quelque chose ?

Carnaval. — Ce ne fut pas le Carnaval de jadis ; néanmoins l'animation a été fort grande mardi soir surtout. Nos bons amis broccois étaient, en même temps que Carnaval, leur bénédiction. C'est dire que l'affluence a

meurtri par sa main brutale, mais il n'osa pas lever sur elle ses yeux chargés de honte et de regret.

« Non, Lia, tout est oublié. » Elle attendit un moment encore, croyant qu'il allait l'embrasser. Mais voyant qu'il gardait la tête inclinée sur les papiers où sa plume traçait des lignes informes, elle posa ses lèvres sur sa chevelure grisonnante et sortit.

Si la vengeance de Celui qui compte les soupirs des veuves et les larmes des orphelins injustement dépouillés menaçait la tête de cet homme, peut-être s'arrêta-t-elle cette nuit-là devant l'empreinte de ce baiser si pur qui protégeait un grand coupable...

XIX

Le banquier Haags était-il assez maître de lui pour reprendre son travail après une scène de ce genre ? Peut-être. Sa lampe, en tous cas, brûla jusqu'au jour, mais nul ne vint plus le déranger.

L'aube blanchâtre, en éclairant la fenêtre de Lia, y trouva aussi la leur vacillante qui avait éclairé la plus cruelle des veilles que la jeune fille eût connues jusque-là.

« Dors, » lui avait dit son père. Elle ne se jeta pas même sur son lit. D'instinct, comme l'oiseau blessé retourne à son nid, elle se traîna vers son prie-Dieu, surmonté d'un Christ d'argent, une œuvre d'art offerte à sa fille par le banquier incrédule qui ne pensait

été importante dans la cité industrielle. Les routes étaient belles, l'atmosphère était celle d'un beau jour de printemps, le soleil brillait. Broc attendait les visiteurs avec la chaude sympathie et la cordiale hospitalité qui caractérisent nos bons voisins ; en fallait-il de plus pour attirer à Broc, dans l'après-midi, une bonne partie du public bullois ?

La soirée fut particulièrement animée à Bulle. C'était le premier carnaval que l'on pouvait fêter depuis six ans. La plupart des employés et ouvriers avaient congé mardi après-midi. Tout ce personnel a pu jouir de cette belle après-midi, contribuant pour une large part à l'entraîn, à l'animation et à la gaieté qui n'ont cessé de régner dans nos rues et nos établissements.

Monsieur et Madame Urbain CASTELLA et famille, à Bulle, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil qui vient de les frapper.

Un homme averti

se préserve de tout le cortège de maux que peut entraîner un refroidissement mal soigné, par l'usage régulier des Tablettes Gaba, qui guérissent la toux, l'enrouement, les maux de gorge. — Méfiez-vous ! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes blanches à fr. 1.75.



ON DEMANDE

pour entrer de suite un bon charretier connaissant bien les chevaux. S'adresser à Jules Morand, étalonniér, Bulle.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 22 Février
Pharmacie GAVIN
La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine.

pas alors à lui mettre dans les mains un appui mystérieux. Elle ne pouvait encore prévoir cependant ou du moins ses lèvres desséchées restaient muettes, et sa pensée, presque anéantie, n'était point capable de formuler un appel suprême. Mais cet appel, il l'entendit dans son souffle agité. Celui qui prêtait l'oreille à la plainte de la plus infime de ses créatures ; cette prière, il la lut dans ce regard fixe et ardent. Lia restait immobile, les yeux attachés sur le visage souffrant de Christ, apprenant inconsciemment cette grande leçon de la souffrance à laquelle nous devons nous appliquer tôt ou tard. Elle ne raisonnait pas en ce moment la douleur que la torturait, elle ne soulevait pas le fardeau qui s'alourdissait sur son cœur, elle ne scrutait pas les décombres qui entouraient tout à coup sa jeune vie. — ces ruines navrées de ses sentiments les plus purs, cet effondrement de toute sécurité. Mais chaque minute lui montrait d'une manière plus vive l'horreur de sa situation, enfonçait plus avant le trait dans son cœur. On eût dit que, à mesure que la lumière du jour blanchissait les vitres, puis pénétrait dans la chambre, une autre lumière croissante lui faisait voir plus clairement d'un côté ce qu'il pouvait y avoir d'erreurs, de fautes, de crimes dans la vie de ce père qui faisait taire si aisément sa conscience, de l'autre ce que serait désormais sa vie à elle, au milieu d'un luxe qui lui faisait tout à coup horreur, et avec le fardeau d'une fortune dont l'origine la faisait trembler. (A suivre.)

Cinéma Lu

Dimanche 22 février 1920
Matinée 3 h. Soirée 8 h.

Le Mont Athos

Nature

Journal.

Le gage du Père Aaron.

Grand drams en 5 parties.

Potarel est amoureux

Comique en 2 parties.

A vendre

un potager à 3 trous, à l'état de culture. S'adresser à Publicitas S. Bulle.

Salle du M

Dimanche

La Chanson

Confé

donnée par M. le M

Places réservées

THON fran MORUE d'Is SAUMON - Sardines -

Quonelles

Epicerie Vv

Téléph. 96.

Cabin

H. D

Chir

BULLE, Avenue de

Châtel-St-Denis

Mises

Lundi 1^{er} mars 1920, 10 h., exposera en location, Petit Mont Dessous et aux conditions qui seront lues. Les mises auront lieu à 10 h. à 4 h. après midi. Villarvolard, le 15 février 1920.

Vente de bo

La commune de Moutbovon : 1^{er} environ 107 m² 50 situés au bord de la route de 18 moules sapin. Pour les renseignements sur place ou rendus sur wagon. Prendre connaissance des conditions. M. le Syndic pour lundi soir. Pour voir les bois, s'adresser au communal. Moutbovon, le 17 février 1920.

Vieu

Je suis de nouveau acquiescent (sans tôle) de 4 mètres de longueur (prix avantageux par rapport à l'achat de chiffons). Achat de chiffons, vaches, chevaux, etc. Fr. Mo Place

Cinéma Lux

Dimanche 22 février 1920
Matinée 3 h. Soirée 8 h.

Le Mont Athos
Nature

Journal.

Le gage du Père Aaron.
Grand drama en 5 parties.

Potarel est amoureux
Comique en 2 parties.

A vendre

un potager à 3 trous, à l'état de neuf.
S'adresser à Publicitas S. A. Bulle.

Salle du Moderne - Bulle

Dimanche 22 Février, à 8 h.

La Chanson Gruyérienne

Conférence-Audition

donnée par M. le Professeur J. Bovet.
Places réservées, 1 fr.; Premières, 50 cent.

THON français ouvert.
MORUE d'Islande.
SAUMON - HARENGS.
Sardines - Crevettes -

Homards

Quenelles Brochet,
Anchois

Epicerie Vve Louis Treyvaud
BULLE
Téléph. 96.

Cabinet dentaire
H. DOUSSE

Chirurg.-dentiste

BULLE, Avenue de la Gare Téléphone 42

Châtel-St-Denis, Avenue de la Gare, chaque lundi

Mises de pâturages.

Lundi 1^{er} mars 1920, le Conseil communal de Villarvolard, exposera en location, par voie de mises publiques la gîte du Petit Mont Dessous et le Lanflau, ce, pour le terme de 3 ans et aux conditions qui seront lues avant les mises.

Les mises auront lieu à l'auberge du Renard, au dit lieu, de 3 h. à 4 h. après midi.
Villarvolard, le 15 février 1920.

Par ordre: Le Secrétaire.

Vente de bois par soumission.

La commune de Montbovon offre à vendre par voie de soumission: 1^o environ 107 m³ 50 billons sapin de choix; 27 m³ billes foyard, situés au bord de la route cantonale; 2^o 30 monles foyard 1^{er} choix et 18 monles sapin. Pour les bois de moule, les prix se feront, à prendre sur place ou rendus sur wagon.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. le Syndic pour lundi soir 1^{er} mars prochain, à 8 h.

Pour voir les bois, s'adresser à M. Grangier Simon, conseiller communal.
Montbovon, le 17 février 1920.

Par ordre: Le Secrétaire communal.

Vieux fers.

Je suis de nouveau acheteur de vieux fers et fonte mécanique (sans tôle) de 4 à 13 fr. les % kg., suivant quantité (prix avantageux par 5000 kg.).

Achat de chiffons, os, métaux, crins de porcs, vaches, chevaux, aux meilleurs prix du jour.

Fr. Mourlevat, Bulle

Place du Marché au bétail.

A vendre

un char de foin maigre.
S'adresser chez M. Ferdinand Duding, à Riaz.

L'Union gruyérienne des Arts et Métiers, à Bulle, invite les personnes auxquelles sont échus des lots lors de leur loto-tombola de dimanche 15 février de retirer ces lots d'ici au 25 courant au bureau de M. Félix Decroux, vins et liqueurs. Passé cette date, les lots non retirés seront la propriété de la Société.
Le Comité.

A VENDRE

dans la Basse Gruyère, près de la route cantonale

un domaine

d'environ 20 poses de terre avec maison d'habitation, grange, écurie eau intarissable, arbres fruitiers.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 476 B.

Ouvriers venez faire vos achats en HABITS DE TRAVAIL

Nous cédon
VESTONS et PANTALONS de travail
qualité introuvable à ce jour
à un prix exceptionnellement bas.

Nouveaux arrivages

Visitez

AMERICAN HOUSE

BULLE 126, Rue de Gruyères.

Oignons à planter

(bâlois) fr. 1.40 le kg., 100 pièces 40 cts. Revendeurs prix spéciaux. Echantillons seulement depuis 1/2 kg.

Ad. Helfenstein, Dornach (Soleure).

ON DEMANDE petit ménage

d'âge mûr pour placer sur propriété pour soigner du bétail et autres travaux. Salaire selon entente, avec logement et affonage.
S'adresser sous P. 478 B, à Publicitas S. A., Bulle.

A louer

au Pâquier, par voie de soumission

20 POSES

de terre à foin et regain à consommer sur place ou à distraire.

Adresser les offres par écrit, jusqu'au 25 février courant, à

Joseph GENDRE,
LE PAQUIER

Le soussigné expose à vendre en

mises publiques

le Jeudi 26 février courant, dès les 3 heures de l'après-midi, dans la salle particulière du Cercle des Arts et Métiers à Bulle, les immeubles désignés sous les articles 698 et 932 du registre foncier de Bulle, soit: « Fontanetta » pré de 79 ares 37 centiares (2 poses 93 perches).

Jules GARIN, fils.

Pour les conditions s'adresser au notaire ANDREY.

Foin - Regain

provenant du canton, première qualité, bottelé, ainsi que

paille bottelée

provenant de l'étranger, au prix du jour, franco gare Bulle ou stations de la Gruyère.

Aug. EBISCHER,
Schmitten.
Téléphone 102.

On demande une jeune fille

de 16 à 17 ans pour aider au ménage et au magasin.
S'adresser à Mme Marie Pachou, négte, à Aitalens.

On prendrait

quelques bonnes

vaches

pie-noires pour la montagne.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 490 B.

ATTENTION

La personne qui a été vue prendre un pardessus dimanche soir, dans le corridor de l'Hôtel de Ville de Broc, est invitée à le rapporter de suite au dit Hôtel, sinon plain'e sera portée.

On trouve toutes

graines potagères

pour semences chez

FÉLIX MORARD

Jardinier, Gumefens.

A vendre une jeune truie

grasse, chez Joseph Andrey, à l'Étrety, Gumefens.

Qui prendrait ?

en estivage 3 génisses pie-noires, pour la montagne.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle.

A vendre une génisse

de deux ans, 1^{er} choix, pie noire, portant pour l'automne.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 467 B.

A vendre

à distraire 2 chars de foin et 1 char de regain, de bonne qualité. S'adresser, le dimanche, chez M. Julien Pasche, à Vuadens.

On demande bon charretier

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle

Endiguement de la Trême.

Les Communes et particuliers intéressés à l'endiguement de la Trême sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour mercredi 3 mars 1920 à 2 h. de l'après midi, au Château de Bulle, (salle des Assises).

TRACTANDUM:

Demande d'un crédit supplémentaire de 925.000 fr. pour l'achèvement des travaux.

La Commission.

ATTENTION

Vous économisez, par année, pour fr. 15 d'allumettes avec le nouveau

briquet

en laiton. Environ 30.000 explosions sans changement de pierre, sans réparation Prix fr. 3.50.

On demande des représentants. Ecrivez à: Universal ascendillo, Tour de Trême.

Peaux de taupes.

grande augmentation de prix!!
sont toujours achetées par Paul Heymann
Türkheimerstr. 7, Bâle.

On demande à louer à Bulle, pour l'été

un verger ou jardin ombragé

comme lieu de récréation pour 3 enfants.

La récolte resterait au propriétaire.

A la même adresse on cherche à acheter un

bureau américain.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 438 B.

Apprenti maréchal

On demande un jeune homme fort, robuste et honnête comme apprenti maréchal, S'adresser à Maxime Vuillard, maréchal, Marsens.

La Paroisse de Vuippens met en

soumission

des réparations en maçonnerie à la grange de la cure.

Prendre connaissance des travaux et déposer les offres jusqu'à samedi soir auprès de M. le Président Philippe Philippoz.

Mise publique

Samedi 21 courant, dès 2 h. de l'après-midi, on vendra en mise publique, devant le bâtiment feu Placide Jaquet, à Gruyères, les articles suivants: 2 grandes luges, 1 petit char, 1 grande cuve à lessive avec plusieurs seilles, table, chaises, tabourets, outils de jardin, vaiselle, paniers, ainsi que plusieurs autres trop longs à détailler.

HOTEL-PENSION

demande

cuisinière expérimentée,

Sommelière active,

Garçon d'office 16-17 ans.

Entrée immédiate.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous chiffres P. 453 B.

Vente de bois

Mardi 24 février, à 8 h. du soir, à l'Hôtel de Ville, la commune de Gruyères vendra en mises publiques 70 m³ de billons, 16 tas de rondins et branches et quelques lots de bois déraciné ou dépérisant.

L'Administration.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de Bons de caisse 5 1/2% à trois et cinq ans des Chemins de fer fédéraux.

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919, les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes :

Intérêt : 5 1/2 % l'an ; coupons semestriels aux 1^{er} février et 1^{er} août ; la 1^{re} échéance au 1^{er} août 1920.

Remboursement : Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1^{er} février 1923 ou le 1^{er} février 1925, au choix du souscripteur, et créés en

Coupages de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10000 fr. de capital nominal.

Domiciles de paiement pour les coupons et le capital : Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, ainsi qu'aux Caisses des principales banques suisses.

Certificats nominatifs : Ces bons de caisse sont au porteur ; la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000 de capital nominal.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé à :

99 % pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1^{er} février 1923, et

98 % pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1^{er} février 1925

avec décompte d'intérêts au 1^{er} février 1920.

Rendement : 5 7/8 % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans.

Domiciles de vente : Tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et toutes les banques et maisons de banque suisses.

Bulletin de souscription : Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920

Département fédéral des finances :
J. MUSY

PERSONNE ne devrait manquer cette OCCASION unique Offre spéciale en CHAUSSURES fortes et de campagne 1000 PAIRES meilleure fabrication suisse . . . à PRIX RÉDUITS

Enfants	Souliers lacets, cuir ciré, doublés	20/26	8.80
Fillettes	Souliers lacets, cuir ciré, forts, ferrés, sans doublure	27/29	14.—
Garçonnettes	Bottines lacets, cuir ciré, doublées	13.50	18.—
(Indiquez si une ou deux formes)			
Garçons	Napolitains, cuir ciré fort, ferrés	36/39	23.50
	Bottines Derby, cuir ciré, doublées		25.—
Dames	Souliers 1/2 hauts, cuir ciré fort, ferrés	36/43	21.—
	Bottines cuir ciré fort, sans doublure, ferrées		23.50
Hommes	Napolitains, cuir ciré fort, ferrés	40/47	29.—
	Le même avec semelle-talon acier, ferrés		32.—
	Souliers militaires, à souliets, cuir ciré fort, ferrés		33.—
	Le même, avec semelle-talon acier, ferrés		35.—
	Bottine Derby, cuir ciré, doublées	(seulement 43/46)	26.—

Envoi en remboursement

Faites votre commande aujourd'hui

Echange admis

Chaussures DOSSENBACH Fribourg

Pour une petite dépense, une grosse économie.

Les tissus sont très chers, le nettoyage chimique est bon marché.

Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défraîchis, les tapis ou tentures, qu'ils soient de laine, de soie ou de coton.

Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie.

Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour dévils.

Adressez vous à la Grande teinturerie de MORAT et LYONNAISE de Lausanne, ou à leurs représentants, à

BULLE : Mme Waldmeyer, nouveautés. — BROU : M. Simon Comba, tailleur. — PRINGY : Mme Jeanne Dafflon. — HAU-TEVILLE : Mme Th. Zapf, boulangerie. — VAULRUZ : M. Maurice Grivet, nég. Châtel St-Denis : L. Lambert.

On cherche à louer à Broc ou environs un

petit logement

de 2 ou 3 chambres, cuisine et dépendances.

Offres sous chiffres A. B. poste restante, Broc-Village.

POULES

Je suis acheteur de poules nées en 1918 et 1919.

Offres et prix sous chiffres P 1414 F., à Publicitas S. A., à Fribourg.

Un ménage de trois personnes tranquilles

demande à Bulle un appartement

de 3 ou 4 pièces exposé au soleil.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 418 B.

A vendre

environ 5000 pieds de

FOIN

à consommer sur place ; emplacement pour 25 bêtes. S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 409 B.

Articles fourragers

Foin - Paille
Tourteaux de lin moulu
Recoupes - Son
Maïs polenta - Maïs complet
Maïs concassé
Avoine entière et concassée
Froment concassé
Farine d'orge
Flocons d'avoine
Farine d'avoine
Gruaux d'avoine
Lactina pour veaux
Graine et farine de lin
Bouffe d'épeautre
Graisse à traire Panchaud

Pour la volaille

Alliment concentré
Blé - Maïs - Graines mélangées
Chanvre - Millet & Graines mélangées pour oiseaux

Produits alimentaires.

Farine fleur
Farine ord.
Semoule de blé
Riz
Produits d'avoine et d'orge
Haricots blancs et bruns
Pois jaunes partagés
Pâtes alimentaires
Farine de pois, de riz, lentilles
Tapioen
Produits Maggi
Fruits au jus
Confitures
Café vert et torréfié
Chicorée de diff. marques

Eug. Crotti, Bulle

Téléphone 84.

EAU DE VIE
de fruits, 20 degrés, à fr. 2.80 le litre, envoi depuis 5 litres contre remboursement

W. Ruegger, distillerie Hergiswil (Nidwald).

A VENDRE

d'occasion une bicyclette course et 2 accordéons, état neuf.

S'adresser à M. Sautan fils, maréchal, Bulle.

A vendre

2 chars de bon foin.

S'adresser à Casimir Pilet, La Tour.

Représentants

Nous cherchons pour nos Spécialités alimentaires connues partout et jouissant de la meilleure réputation représentants qualifiés et de toute moralité, bien introduits auprès de la clientèle bourgeoise.

Position stable pour personne capable.

Faire offres avec copies de certificats sous N 10693

L. Publicitas S. A., à Lausanne.

VENTE de BOIS

par soumission.

La Commune de Lessoc offre à vendre par voie de soumission publique 250 m³ de beaux billons situés au village.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. le Syndic jusqu'au lundi 23 février, à 7 heures du soir.

Les forestiers seront à la disposition des amateurs le lundi 23 février.

Lessoc, le 10 février 1920.

Par ordre :

Le Secrétaire communal.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
» . . . 6 mois » 2 50
Étranger . 1 an » 9 50
» . . . 6 mois » 5 50

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

TÉLÉPHONE 150

La soirée du des Arts et M

(Suite)

M. A. Gretener, président

de MM. Despond et Glass

sure que leurs desiderata

notres.

Il rappelle que, malgré

d'un honnête homme aux

bourgeoises, l'ornière ne a

blée et que le char de l'E

tomber bientôt. La course

ses continue ; il n'y a e

quelle façon est conduite

des travaux sur la Jogee

vaut tout conduits de la

que l'ont été ceux de Thos

Quant à la loi fédérale

turancz, le principe en

l'application en est défect

Rappelant la loi sur l

huit heures, l'orateur dit

lent tout réglementer, ou

faire de nous de simples

que, si nous devions cont

voie de la centralisation,

riverions à constituer un

nique, sans initiative ind

notre système d'exportati

rait.

Les orateurs précéd

aux questions sociales. M

cal, dit M. Gretener offre

ties aux ouvriers, qui n'o

de se rallier à ces théories

nous viennent du dehors.